



ACADÉMIE
DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DEMI-JOURNÉE DES COORDONNATEURS EPS

Vesoul / Besançon / Bavilliers / Champagnole novembre 2022

ORDRE DU JOUR DE LA DEMI-JOURNÉE

- Présentation de l'équipe de chargés de missions auprès de l'inspection pédagogique régionale EPS;
- Thématiques disciplinaires et temps d'échanges;
 - EPS
 - Dispositifs EPS / sport
- Présentation de l'application iPackEPS et mise en pratique.

L'ÉQUIPE DES CHARGÉS DE MISSIONS 2022-2023

- Anne BONNARD : INSPE, classe PDC/AM, Formation tuteurs,
- Emmanuelle DE-PIZZOL : INSPE, Formation tuteurs,
- Laetitia CHAUEY : Webmestre site académique, numérique, visites d'accompagnement
- Marc AMIOTTE-SUCHET : Site Académique, numérique IANE, DRNE
- Samuel LIGIER : Dossier natation, visites d'accompagnement des contractuels
- Benoit PERRITAZ : Dossier Examens, visites d'accompagnement des contractuels
- Sandrine AMIOTTE-SUCHET : Dossier contractuels, visites d'accompagnement
- Fabien DETALLE : Dossier G 2024, classe PDC/AM, visites d'accompagnement
- François VERAÏN-BRUOT : Dossier formation, dossier sécurité APPN, visites d'accompagnement



ACADÉMIE
DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Des changements dans l'offre de formation académique :

La division de la formation (**DIFOR**) est devenue l'Ecole Académique de Formation Continue (**EAFC**).

L'EAFC s'est fixée plusieurs objectifs :

→ Rendre la formation continue plus lisible, plus accessible, plus personnalisable, plus adaptable.

Quels changements ?

Tout au long de l'année et d'un simple clic, vous pourrez vous abonner aux actions de formation qui vous intéressent, sans campagne d'inscription limitée dans le temps.

Pourquoi s'abonner à une formation ?

Grâce à l'abonnement, vous pourrez **procéder à votre inscription au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions** que vous aurez choisies. Une fois abonné, vous serez notifié automatiquement par mail.

Comment s'y retrouver ?

Des webinaires réguliers et des tutoriels dédiés vous seront proposés pour vous permettre de **vous familiariser avec ces nouvelles modalités.**

Des changements dans l'offre de formation académique :

Le programme : <https://www.ac-besancon.fr/programme-academique-de-formation>

Une formation vous intéresse, comment s'y inscrire ? (4 ETAPES)

1/ Cliquez sur le bouton "abonnement" et identifiez-vous :

vous êtes alors dirigé vers Sofia-FMO, l'application qui vous permet de vous inscrire en formation.

Sofia-FMO vous rappelle les caractéristiques de la formation choisie

Vous n'avez plus qu'à cliquer sur "S'abonner à ce module".

2/ Dès que la formation est planifiée, qu'une session est ouverte à l'inscription, et si vous faites bien partie du périmètre de cette formation (discipline, fonction, zone géographique...) vous recevez un courriel relatif à cette formation : date, lieux, horaire, modalités, nom du formateur éventuellement. Dans ce mail, vous trouverez un lien vers la page de la formation dans Sofia-FMO qui vous permettra de vous y pré-inscrire.

3/ Si vous souhaitez participer à cette formation, et que ses conditions vous conviennent, vous cliquez alors sur "se préinscrire à cette session", votre préinscription est alors transmise directement à votre établissement ou service de rattachement.

4/ Si votre inscription est validée par votre supérieur hiérarchique, vous recevez votre ordre de mission pour assister à la formation.

La formation continue de secteur :

Cette année encore la formation continue de secteur sera offerte aux enseignants d'EPS.

- Continuité dans la méthode d'inscription, formations proposées par les secteurs.
- Deux journées de formation sont prévues par secteurs.

La formation initiale et l'accompagnement des collègues tuteurs

<https://eps.ac-besancon.fr/vademecum-eps/>

Les Master I

- licence STAPS obtenue
- Choix du parcours master MEEF EPS en deux ans.
- Stage en MI à la fois filé (le lundi) et massé (3 semaines réparties dans l'année)
- **21 tuteurs** valideront les compétences professionnelles acquises par l'étudiant
- Emmanuelle De Pizzol encadre 2 journées à destination des tuteurs qui sont organisées par l'EAFC

Les Master 2



Master 1 obtenu ; 2 choix :

- M2 CA (contractuels alternants : 6h de cours et animation au prorata de l'AS).
- **8 professeurs tuteurs** accompagnent le professeur contractuel alternant tout au long de l'année scolaire.
- M2 PA (Pratique accompagnée : stage qui se déroule les lundi, mardi et mercredi de la rentrée à la fin de l'année scolaire (324h/an), donnant droit à une gratification).
- **39 professeurs tuteurs** accompagnent l'étudiant.
- L'INSPE propose une journée de formation et Anne Bonnard encadre deux journées EAFC afin d'accompagner les tuteurs M2 PA et CA dans leurs missions.

LE CAPEPS, note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire

CONNAITRE LES EPREUVES POUR ACCOMPAGNER LES STAGIAIRES AUTOUR DE VOUS

- Etudiant inscrit en seconde année du master MEEF EPS
- **Ecrit 2** composition 5h coeff 2
 - Composition centrée sur un contexte d'établissement
 - Davantage professionnelle



Master 2 admissibles

- **Oral 1** (3h de préparation, 1h d'épreuve, coeff 2)
 - **conception et l'animation d'une séance d'enseignement** (enregistrement vidéo de situations d'enseignement, contexte d'établissement)
- **Oral 2** : épreuves de spécialités
- **Oral 3** (fiche individuelle de renseignement, **35min, coeff 3**)

capacité des candidats à investir leurs missions de service public au sein d'un établissement scolaire du 2nd degré

PRÉSENTATION DU PARCOURS DE FORMATION D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSEURS CONTRACTUELS NOUVELLEMENT RECRUTÉS

Accompagner les professeurs ayant moins de 2 ans d'expérience dans leur entrée dans le métier et leurs nouvelles fonctions d'enseignant.

Pour notre académie, dans l'enseignement public, ce sont actuellement 20 professeurs contractuels sur 30 qui sont concernés par ce dispositif d'accompagnement.

I parcours de formation constitué de 3 modules

- Module transversal – modalités :
 - 1 journée en présentiel de 6h (entrée dans le métier – arrivée dans l'EPLE)
 - magistère de 3h synchrone distanciel et 7h en asynchrone.
- Module disciplinaire spécifique à l'EPS : 3 journées
 - le professeur d'EPS, le fonctionnement de l'EPS dans l'EPLE, la sécurité en EPS, les APSA à enseigner en EPS, enseigner aux élèves difficiles en EPS, l'évaluation en EPS...
- Module d'accompagnement des pratiques : visite conseil des professeurs contractuels
 - 1 visite suivi d'un temps d'échanges sur la séance, les difficultés rencontrées, les questions diverses liées aux fonctionnement et pratiques dans l'EPLE



ACADÉMIE
DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ EPPCS ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

SPÉCIALITÉ EDUCATION PHYSIQUE, CULTURE ET PRATIQUES SPORTIVES (EPPCS)

- Une « spécialité comme les autres » avec des exigences très fortes.
- En 1^{ère}, 4h hebdomadaires (2 créneaux de 2 heures dans l'emploi du temps), qui viennent s'ajouter aux cours d'EPS obligatoire.
- 6h hebdomadaires en terminale seront dédiées à cet enseignement. (3 créneaux de 2h / semaine) qui viendront s'ajouter aux cours d'EPS obligatoire.

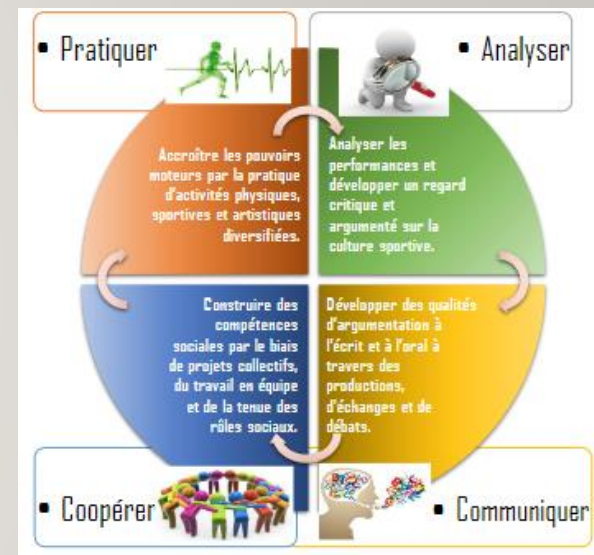
Une épreuve pratique (1 APSA)

Une épreuve écrite de 3h30 et une épreuve orale de 30 minutes en terminale

Un **coefficient 16** au baccalauréat (pour rappel, 100 coefficients sont attribués pour l'obtention du bac), soit un peu plus d'1/6^{ème} de la note finale....

Actuellement spécialité EPPCS proposée en 1^{ère} et Terminale pour **Lycée Belin Vesoul, J. Haag** à Besançon,

Spécialité EPPCS proposée en 1^{ère} au **Lycée Cuvier** Montbéliard (rentrée 2022)



L'ENSEIGNEMENT OPTIONNELS EPS

- ✓ Valorisé au niveau du BAC
- ✓ 3 heures hebdomadaires (seconde à Tle)
- ✓ 2/3 du temps d'enseignement optionnel est consacré à la pratique, 1/3 théorique
- ✓ **Nombre en académie = public 14 EPLE – privé 5 établissements**

Les objectifs:

- Développer une culture corporelle
 - Faire réfléchir les élèves sur leur propre activité physique
 - Ancrer la pratique physique dans des habitudes de vie favorables à la santé
 - Faire comprendre que les APSA occupent une place importante dans la société
- 



LES EXAMENS ET LA CERTIFICATION EN EPS

- Lien DEC Inspection pédagogique régionale : questions relatives à l'organisation des examens en établissement
- Christine Helet : christine.michaut@ac-besancon.fr

La certification en EPS

Le parcours certificatif à travers les textes officiels nationaux :

Textes officiels DNB : Note de service du 22 Décembre 2017

Textes officiels baccalauréat général et technologique : circulaire du 26 Septembre 2019 modifié par la circulaire du 25 Mars 2022.

Textes officiels baccalauréat professionnel : circulaire du 29 Décembre 2020

Textes officiels CAP : circulaire du 17 Juillet 2020

La certification en EPS

Une commission académique d'harmonisation des notes (CAHN) :

16 membres (se réunissent le 18 Novembre) :

- Vérification des protocoles (ensemble certificatif + vigilance sur les dates CCF et de rattrapage) toutes filières

- 179 référentiels à étudier (cadre vierge + guide) cette année

Epreuves adaptées (situation de handicap ou élèves inaptes partiels) :
volonté de mutualiser

Harmonisation des notes en Juin

La certification en EPS

Une commission académique d'harmonisation des notes (CAHN) :

Harmonisation des notes en Juin

	BacGT	F	G	BacPRO	F	G	CAP	F	G
2019	13,71	13,53	13,92	12,95	12,53	13,2	12,9	12,53	13,11
2022	14,49	14,11	14,84	13,83	13,40	14,08	13,51	12,73	13,83

Points d'appuis:

Points de vigilance:

- Des moyennes qui augmentent
- Une vigilance sur la pratique des filles

Pour la session 2023 : retour à un fonctionnement normal : protocole (dates des CCF, ensemble certificatif, date du rattrapage), référentiel, co-évaluation, commission établissement.



ACADÉMIE
DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

LE CURRICULUM NATATOIRE DE L'ÉLÈVE

(NOTE DE SERVICE DU 28/02/2022)

CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE À L'AISANCE AQUATIQUE (RECONNU COMME OBJET DE LA VIE QUOTIDIENNE)

CONTINUUM DE FORMATION DE L'ÉLÈVE

Aisance Aquatique
(4 – 6 ans)

**Premiers
Apprentissages :**

Construction du corps
flottant, en grande
profondeur, sans
matériel spécifique,
stages massés

Classes
bleues

Savoir Nager en Sécurité
(12 ans ou avant) à inscrire dans
LSU

**Ce qu'il n'est pas permis
d'ignorer:**

Enchaîner des **capacités motrices**
identifiées comme décisives pour
être en mesure de pouvoir se sortir
de situations périlleuses en milieu
aquatique et **connaissances**
sécuritaires associées.

Proche de l'ancien ASSN (**20m** en
plus, **s'ancrer** de manière sécurisée
sur un élément fixe et stable)

ASNS

Pass nautique

Vers des APSA diversifiées

**Soutien, Remédiation
Collège – Lycée - LP**

Natation Champ 1

**Sauvetage aquatique
Champ 2**

**Activités nautiques
(voile, Kayak, canoé...)**



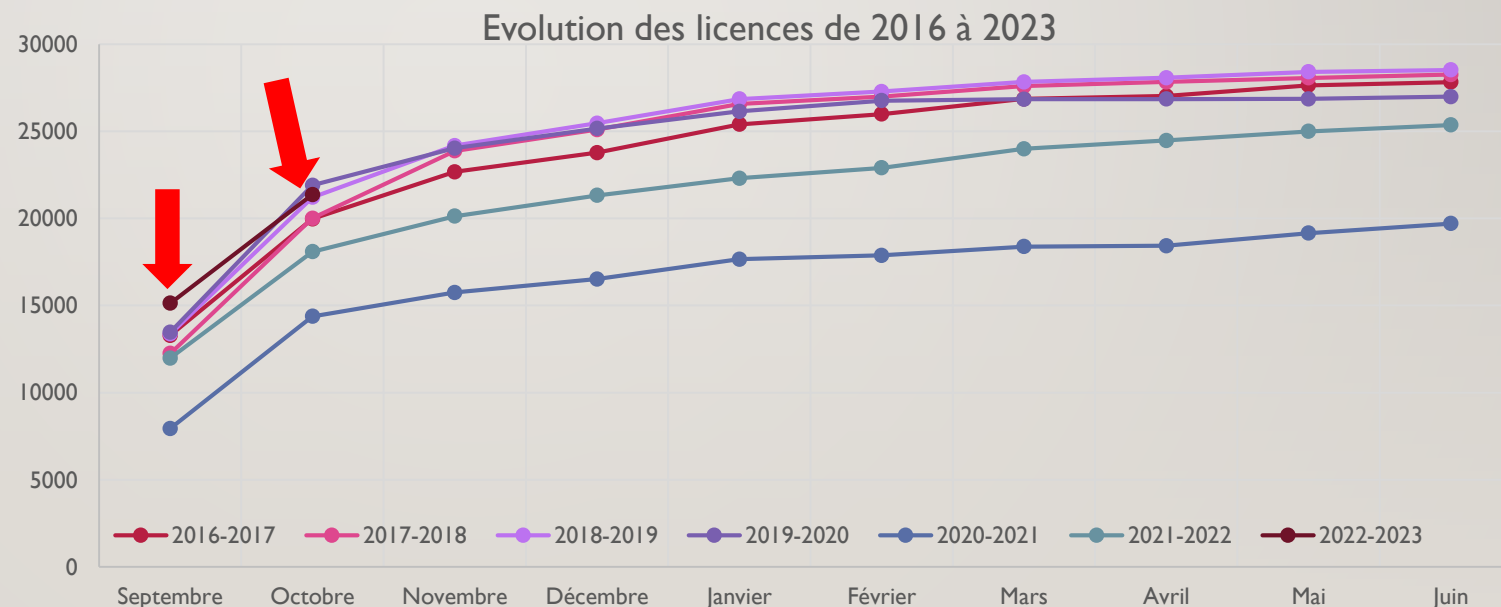
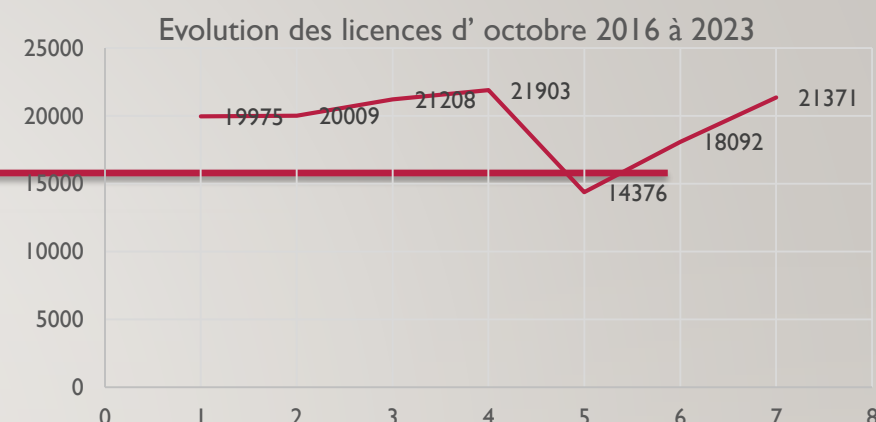
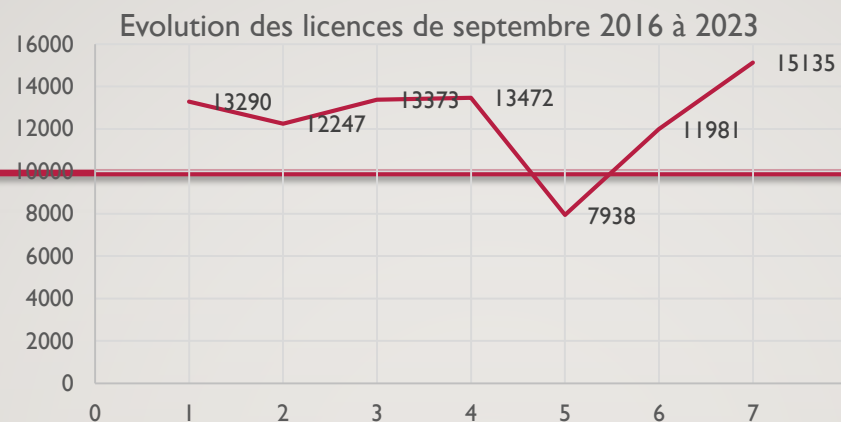
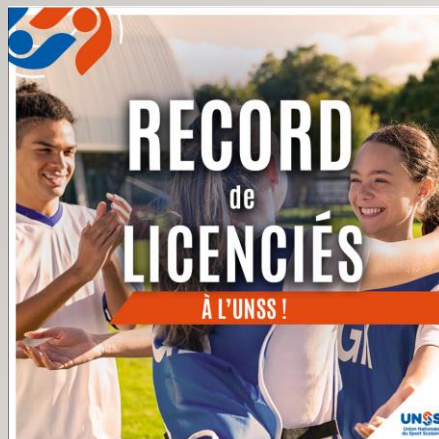
ACADÉMIE
DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

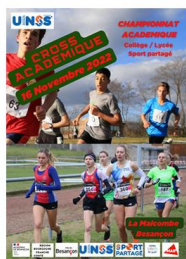
LE SPORT SCOLAIRE

Le point sur le début d'année scolaire

une rentrée particulièrement dynamique !



Les cross dans notre académie !



4 cross dép!
 6000!
 1 cross Acad

L' Association Sportive pour et par les élèves!

Pour l'année 2022-23, le projet annuel académique porte une attention particulière sur les points suivants :

Programme Jeunes officiels:

- Des organisations de championnat gérées par les élèves (run and bike, cross, championnats de France...)
- Des actions en lien avec les 8 rôles du programme « Vers une Génération Responsable »
- Certifications nationales et internationales en lien avec la Gymnasiade 2022 et Paris 2024

Inclusion :

- Semaine Olympique et Paralympique (SOP) et la Journée Nationale du Sport Scolaire (JNSS) en lien avec le thème.
- Le développement du championnat sport partagé multi activités.
La promotion de l'accès de tous les élèves aux formats compétitifs dans le calendrier académique (catégorie sport partagé)

Mixité :

- La lycéenne
- La Fête des Z'elles
- Expérimentation de certains championnats d'académie sports collectifs mixtes en benjamins

Développement durable :

- Comté bleu
- Proposer une marche ou activité ouverte au plus grand nombre lors des CA plein-air. Cette initiative fait suite au succès des actions « Prendre l'Aire »
- Liaison éco délégués/CAVL/jeunes eco responsables

Olympisme :

- Journée Olympique et Paralympique (JOP) sur les territoires
- Développement des partenariats avec les ligues post impact 2024
- Soutien à la Classe A.Milliat – Coubertin
- Participation au Comité technique des labélisations Génération 2024

L'organisation de 5 Championnats de France (Rugby, Gymnastique Rythmique, Volley-ball, Triathlon):

- Intégration des écoles primaires (cycle3) dans les actions périphériques
- Favoriser le lien avec les ligues concernées
- En lien avec la Coupe de monde de rugby 2023



ACADÉMIE
DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DISPOSITIFS ASSOCIÉS À L'EPS ET DISPOSITIFS SPORTIFS

Le dispositif Génération 2024

[Accès ressources génération 2024 ! – EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE \(ac-besancon.fr\)](https://ac-besancon.fr)

- Ce dispositif a pour ambition de profiter de la dynamique d'accueil des Jeux Olympiques, pour créer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif. (amitié, respect, excellence.)
- Labellisation chaque année
- Faciliter la prise de contact avec les sportifs et structures proches dans vos environnements.
- **Actuellement 88 établissements labellisés G 2024 : 46 écoles, 32 collèges, 5 lycées GT, 2 LP, 1 MFR, 1 université**
- **Campagne 2022 = 43 labellisations**



La classe Alice Milliat Pierre de Coubertin

- Ce dispositif a été créé en 2019, dans le cadre de Génération 2024
- Cette « classe » est en réalité un collectif de 24 élèves, issus de toute l'académie de Besançon.
- Ils sont regroupés, chaque année afin d'approfondir des thématiques en lien avec les Jeux Olympiques (sensibilisation aux para-sports en 2022 à titre d'exemples)
- Ils sont préinscrits afin de participer à l'organisation des jeux de Paris 2024



Le PEAC de l'élève repose sur les **trois champs indissociables** de l'EAC qui en constituent les trois piliers :

- des **rencontres**, PASS CULTURE

- des **pratiques**, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés PROJET ADAGE

- des **connaissances** : exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique. PROJET AU SEIN DES EPLE (FOLIOS)

- Pass EDUCATION

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de la vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

Le pass Culture : contribue à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Il se compose de deux déclinaisons : **une part collective** pour la mise en place de projets par classe au sein des établissements scolaires à partir de la 4ème et d'une **part individuelle** à la disposition des jeunes de 15 à 18 ans.



L'application ADAGE est l'interface dédiée à l'utilisation de la **part collective** du pass Culture au sein des établissements scolaires. Après ouverture des droits par le chef d'établissement, les professeurs utilisent l'application ADAGE pour géolocaliser et réserver les offres collectives.

Retrouvez sur la page ADAGE toutes les informations, guides et FAQ à destination des professeurs et des chefs d'établissement.

LES DISPOSITIFS SPORTIFS EN PARTENARIAT

Les sections sportives scolaires: en 2021-2022, 3200 élèves concernés et 136 sections sportives scolaires. En progression constante et régulière.

Spécificités: l'augmentation régulière de l'effectif féminin, de la variété des activités, de la co-intervention. Document de suivi annuel.

Plan de renouvellement collège et lycée l'année prochaine

Les sections d'excellence sportive: en 2021-2022, 18 implantations (8 en multi-activités et disciplines nordiques, basket-ball, handball, football). Des documents en région académique qui transitent par les comités ou ligues

Quelques informations: le nouveau dispositif: « 2h00 d'activités physiques et sportive supplémentaire au collège ».



ACADÉMIE
DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

QUELQUES POINTS DE VIGILANCE

Les sorties plein-air en environnement spécifique (circulaire APPN 23 avril 2017)

Quelques points de vigilance :

I/L'article R-212-7 du code du sport définit les activités s'exerçant dans un environnement spécifique pour lesquelles des mesures de sécurité particulières doivent être prises. **Les corps d'inspection valideront les projets des établissements proposant une ou plusieurs de ces activités** dans le cadre de l'association sportive, d'une section sportive scolaire, d'un enseignement facultatif ou de tout projet spécifique et autres formations qualifiantes et pré-qualifiantes.

Les sorties plein-air en environnement spécifique (circulaire APPN 23 avril 2017)

Quelques points de vigilance :

2/ Quelles sont les activités concernées par le caractère « environnement spécifique » ?

- 1° De la **plongée** en scaphandre, en tous lieux, et en apnée, en milieu naturel et en fosse de plongée ;
- 2° Du **canoë-kayak** et des disciplines associées en rivière de **classe supérieure à trois**
- 3° De **la voile au-delà de 200 milles nautiques d'un abri** ;
- 4° De l'**escalade** pratiquée sur les sites sportifs **au-delà du premier relais** et "terrains d'aventure, ainsi que de l'escalade en **"via ferrata"** ;
- 5° Quelle que soit la zone d'évolution :
 - a) Du **canyonisme** ;
 - b) Du **parachutisme** ;
 - c) Du **ski**, de l'alpinisme et de leurs activités assimilées ;
 - d) De la **spéléologie** ;
 - e) Du **surf de mer** ;
 - f) Du **vol libre**, à l'exception de l'activité de cerf-volant acrobatique et de combat.

Les sorties plein-air en environnement spécifique (circulaire APPN 23 avril 2017)

Quelques points de vigilance :

3/ Les éléments à renseigner dans le projet de sortie plein-air en environnement spécifique à renseigner **obligatoirement** :

Liste des documents à fournir :

- ☐ Le dossier de demande signé par le/les chef(s) d'établissement ;
- ☐ Le protocole local de sécurisation : S'appuyer obligatoirement sur celui de l'académie d'accueil s'il en existe un ;Le cas échéant s'appuyer sur celui d'une autre académie (Ex Grenoble) ; En élaborer obligatoirement un en appui des documents d'accompagnement pédagogiques mis à disposition (document en construction...).
- ☐ Toutes les attestations ou conventions utiles (conformité des eaux de baignade, qualification des intervenants extérieurs, convention avec l'organisme agréé partenaire du projet ...)

Les sorties plein-air en environnement spécifique (circulaire APPN 23 avril 2017)

Quelques points de vigilance :

4/ Les éléments à renseigner dans le projet de sortie plein-air en environnement spécifique à renseigner **obligatoirement** :

Document en construction;

UNE ATTENTION COMMUNE...

- Les projets d'EPS et d'AS socle de tout autre dispositif déjà existant ou à venir
- La contribution de l'EPS aux grands enjeux éducatifs : égalité filles-garçons, inclusion, valeurs de la république, harcèlement, climat scolaire...
- Les intervenants extérieurs en EPS
- La « globalisation » en EPS
- iPackEPS : un besoin de lisibilité accrue, un outil au service de la profession.



ACADÉMIE
DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI DE VOTRE ATTENTION !!
